

PROJET BURUNDI BW'EJO

RAPPORT NARRATIF

PERIODE : JANVIER-AOUT 2013

Contribution pour la promotion des droits de l'enfant

I .RAPPORT GENERAL

1 .Introduction

1.1. Information générale sur le projet, le contexte, les objectifs

Le projet Burundi bw'ejo vient de passer 3 ans dans la localité de Kibimba et a beaucoup contribué en matière de la protection des droits de l'enfant. C'est à travers les membres des CLAs que les activités qui étaient prévues dans le projet ont été réalisées. Durant cette année 2013, la grande partie des activités portait sur les descentes sur terrain lors des rencontres des groupes d'enfants et aux écoles en vue de suivre, d'échanger et de prodiguer des conseils aux concernés en cas de besoin. Comme les CLAs se réunissent à la fin ou au début de chaque mois, le Staff de MIPAREC y participe aussi afin de partager sur les rapports venant de différents coins là où sont implantés les groupes d'enfants. La sensibilisation intense faite par les CLAs a permis aux chefs collinaires (administratifs à la base) de s'y impliquer et ces derniers propagent l'information à toute la population mise à leur disposition. Sur ce, nous voyons que les cas de violations de droit de l'enfant prend une allure atténuante. Des cas d'abus faits aux enfants ont diminué comme les cas châtements corporels, des grondements, des insultes à l'école, des travaux forcés, renferment des enfants, donner des emplois aux enfants, le non enregistrement à l'Etat-Civil, la non inscription à l'école pour des enfants en âge de scolarisation et l'ignorance à la satisfaction des besoins fondamentaux d'un enfant en général. Malgré tout cela, il y aura toujours à faire pour faire vivre le message de protection des droits de l'enfant à tous les niveaux et à tous les partenaires éducatifs. A coté de 25 groupes d'enfants existant, d'autres groupes d'enfants ont été formés par les CLAs et ils sont au nombre de 2 et deux CLAs d'enfants formés et fonctionnels depuis le mois d'Aout 2013.

1.2. Enfants pris en charge par le projet

Sur 8 écoles avec lesquelles nous travaillons, tous les élèves qui y sont inscrits ont bénéficié des enseignements en matière de protection des droits de l'enfant. Il y en a d'autres enfants dans la localité de KIBIMBA qui ne fréquentent pas les écoles précitées mais leurs droits sont respectés et défendus car les adultes qui prennent souvent des décisions en faveur des enfants sont sensibilisés. En général, les enfants scolarisés et non scolarisés qui sont autour de 8456 sont pris en charge par le projet directement et indirectement

1.3. Les facteurs externes et événement ayant une influence particulière sur les travaux du projet.

Durant cette année 2013, les activités prévues en rapport avec l'encadrement des enfants sur la protection des droits de l'enfant à travers les groupes ont été réalisées. Cela ne serait pas possible sans l'implication des membres des CLAs, SHGs et d'autres partenaires ont contribué à savoir les chefs collinaires, les enseignants, les parents, d'autres services et leaders communautaires. **En faveur de la protection des enfants**, selon la politique gouvernementale burundaise, il a été organisé par l'administration une journée dédiée aux droits de l'enfant et les enfants membres des groupes y sont participés.

2. Le travail au sein du projet

2.1. Activités réalisées au cours de l'année 2013

2.1.1. Formation sur le code des personnes et de la famille à l'intention des membres des CLAs

Pour cette formation, les 80 membres des 4 CLAs ont bénéficié la formation .En vue de faciliter la compréhension, cette dite formation a été faite en deux tranches à raison de 40 membres par CLA et par tranche respectivement en date du 20 au 22/3/2013 et du17/ au 19/4/2013. On y a invité aussi les 8 chefs de collines et les 8 Cfs . Comme on parle dans le code comment les droits des enfants sont violés, il a été important qu'on relate encore sur les abus faits aux enfants à savoir les abus sexuel, physique, émotionnel, culturel spirituel, commercial ou d'exploitation. Durant cette formation, on a vu ensemble que ce sont les adultes qui agissent sur les enfants raison pour laquelle les parents doivent la manie de traiter et de considérer leurs enfants dans les familles et dans la communauté en général. Les conséquences de la non respect des droits de l'enfant sont multiples et entraînent beaucoup d'imperfection liés aux divers conflits familiaux d'où il a été introduit des notions sur la résolution pacifique des conflits, le life skills et de livelihoods. En conclusion, les participants ont confirmé qu'ils vont continuer à encourager les activités visant à la promotion des droits de l'enfant dans leur communauté et plaider pour ceux qui sont abusés.

2.1.2. Organiser un événement sportif et une visite d'échange inter groupe

Au mois d'Août 2013 pendant les grandes vacances, le staff du MIPAREC a organisé deux activités. Il s'agissait d'une visite d'échange et un match amical à l'encontre de deux équipes dont les membres se sont rencontrés pour partager leurs expériences. Dans l'avant midi, les enfants de deux sites se sont mis ensemble et ils ont partagé leurs expériences sur ce qui est en cours dans groupes respectifs et relater la valeur ajoutée. Grosso modo, les enfants montrent bien qu'il y a une nette amélioration sur la façon dont ils étaient traités auparavant par rapport l'état actuel. Par les exemples, quand un enfant commet une faute, les enseignants ou les parents ne recourent plus aux châtiments corporels mais plutôt ils donnent des conseils au fautif. Quant à leur planification, on n'oublie pas des bonnes actions à faire surtout aux enfants vulnérables selon le besoin et des entraides mutuelles. Dans l'après midi, c'était l'occasion du match de football. Même les membres des SHGs et la population environnante étaient venus pour assister à ce match et soutenir leurs enfants. Le score a été de 1 en faveur l'équipe des enfants du groupe de KIBIMBA et de 0 pour l'équipe de MUSAMA. Un mot de circonstance a été lancé par le coordinateur du projet Burundi bw'ejo à l'égard des enfants en particulier et des spectateurs en général. Dans son allocution, le coordinateur a insisté sur le respect des droits de l'enfant basé sur les 3 piliers (**Participation, Protection et Provision**) et le renforcement des relations amicales ainsi que d'épanouissement. Après le match, les joueurs et le staff du MIPAREC se sont mis ensemble pour évaluer. Les enfants ont demandé de multiplier ce genre d'activités.

2. Organiser un forum

Un forum a été en date du/8/2013. Etaient invités les membres des CLAs, les CFs, le P.O, représentants des enfants des groupes, représentants des confessions religieuses, représentants des associations de la localité de KIBIMBA, les services éducatifs et les administratifs à la base. On a débattu à propos de violation faite aux enfants et partager sur l'état de lieux des droits de l'enfant ainsi que des résultats déjà atteints. A titre des résultats, les sensibilisations menées ont permis de changement de mentalités chez les parents des enfants, les enseignants en particulier et la communauté en général. A cause de ces changements, les abus faits aux enfants ont atténué et les responsables des écoles affirment que l'école est devenue ami de l'enfant. Par conséquent, beaucoup d'enfants viennent se faire inscrire mais la capacité d'accueil reste limitée suite au manque des salles de classe. Les participants ont proposé aux directeurs en collaboration avec les administratifs à la base d'organiser des travaux communautaires pour construire d'autres locaux afin d'accueillir le maximum possible des enfants. Vu les activités déjà réalisées pour le respect et la défense des droits de l'enfant, on n'a pas oublié de montrer leur satisfaction par rapport à la contribution du projet dans la promotion des droits de l'enfant. Finalement, les participants ont dit qu'ils vont toujours s'engager afin que ces activités aillent de l'avant.

Autres activités : Le staff du projet a toujours organisé des visites aux écoles cibles, aux CLAs, aux groupes d'enfants et aux SHGs. Les visites effectuées ont permis d'encourager toutes les parties prenantes dans l'implication de ces activités visant à la promotion des droits de l'enfant.

2.2. Comment le travail du projet influence le développement des enfants

D'après les témoignages recueillis auprès des enseignants, des parents et aux enfants eux-mêmes, il est évident que les enfants se développent psychologiquement, culturellement, physiquement, socialement et intellectuellement. Actuellement, les enfants savent leurs droits et leurs devoirs raison pour laquelle leur participation tant qu'à l'école qu'à la famille s'avère nécessaire. Les enfants sont les premiers à connaître si tel ou tel autre enfant est abusé ou pas et plaident si le cas se produit. Avec le travail des groupes, les enfants sont initiés à se faire des différentes visions et ils apprennent à être compétent dans la vie avec des objectifs précis.

2.3. Problèmes et difficultés rencontrés au cours de la réalisation des activités et solutions envisagées.

Pas de problèmes.

2.4. Leçons apprises

Les enseignants des écoles cibles, les membres des CLAs jusqu'aux SHGs, les administratifs à la base et les parents en général, tous travaillent en synergie pour la promotion des droits de l'enfant dans la localité de Kibimba. Dans la communauté, il ya des réunions trimestrielles organisées par les chefs collinaires et on y invité les CLAs pour parler aussi la question des droits de l'enfant. Ça se fait du même aux écoles primaires avec lesquelles nous travaillons lors des réunions des parents. Dans tous les cas, on discute ensemble sur les stratégies à arrêter en vue faire une large sensibilisation. Quant aux CLAs, la question de l'enfant vient à la une lors de leur planification mensuelle.

2.5. Effets ou impacts

Le projet a beaucoup contribué dans la localité de Kibimba car d'après les enfants on entend que l'enfant qui était considéré d'une manière méprisante dans la famille a pour le moment une part dans la prise de décision. Aux écoles, les enfants expriment leurs idées et donnent aussi leurs suggestions. Pendant leur réunion hebdomadaire, les enfants se parlent de leur comportement et des cas d'abus faits aux enfants en général. Les enfants se donnent des conseils et en cas d'abus, ils dressent un rapport aux CLAs et leur demandent d'intervenir. Le système traditionnel de travailler ensemble (ikibiri) est aussi redynamisés car les enfants s'entraident et assistent aux enfants en difficulté ou en cas de circonstance heureuse ou malheureuse.

Conclusion et remerciements

Pour clore, je remercie quiconque ayant contribué moralement et matériellement pour que les activités marchent. Que Dieu vous bénisse.

II.ASPECTS PARTICULIERS

1. Niveau organisationnel

1.1. Evénements majeurs

Pas événement

1.2. Changement au sein de l'organisation

Pas de changement

1.4. Défis rencontrés et solutions envisagées

Pas e problème

2. Gestion du personnel

2.1. Changement au niveau du staff

Pas de changement

2.2. Renforcement des capacités du staff du projet

Au cours de cette année, le staff du projet a été renforcé en matière des droits de l'enfant et on a insisté sur les abus faits aux enfants et leurs causes. La facilitation a été menée par le coordinateur du projet Burundi bw'ejo et le Directeur du MIPAREC qui avaient suivi la formation au Rwanda.

2.3. Changement dans la structure organisationnelle du projet/programme

Pas de changement

2.4. Les incidents majeurs et les changements liés à l'équipement, l'infrastructure, la gestion du bureau

Pas d'incidents

2.5. Les principaux changements et incidents dans l'environnement du projet, le cas échéant

Néant

3. Réseaux

3.1. Les activités de réseautage avec les organisations partageant les mêmes idées et les partenaires

Dans la localité de Kibimba où le projet est implanté, les ONGs qui ont des projets similaires comme l'handicap international qui travaille avec des enfants infirmes, l'UNICEF, l'Union Européenne à travers la sécurité alimentaire, les toutes viennent pour se compléter en matière des droits de l'enfant et collaborent étroitement

3.2. Les activités de coordination avec d'autres intervenants

Chaque intervenant suit son plan d'action avec des activités qui lui sont propres.

4. Suivi et évaluation

4.1. Vue d'ensemble des activités de suivi et évaluation planifiées et conduites

A chaque mois, on planifie les activités à exécuter notamment les formations, les visites mais il ya aussi des activités de routine comme le suivi régulier des activités sur terrain pour donner des conseils aux visités en cas de besoin et les aider à améliorer le travail afin d'arriver à un résultat impeccable.

4.2. Défis et contraintes

Durant cette année, la présence et la ponctualité des enfants membres des groupes lors de leurs réunions hebdomadaires ont été satisfaisantes. Du côté des encadreurs, certains ont été empêchés et on enregistrait quelques absences de leurs parts. En cas d'absence de leur encadreur, les enfants s'organisaient et se proposaient l'ordre du jour.

4.3. Leçons apprises et observations

Au fil du temps, les groupes d'enfants se sont fortifiés et les enfants en sont fiers. Les enfants de la localité de Kibimba n'ayant pas la chance d'être dans les groupes réclament des groupes auprès des CLAs. C'est pour cette raison qu'on en a déjà formé deux nouveaux et les CLAs s'organisent pour les suivre près. De plus, que ça soient les enseignants, les parents non ou membres des CLAs et la population en général disent que les enfants membres des groupes sont plus responsables par rapport à ceux qui n'y adhèrent pas.

4.4. Résultat atteint

Au cours de cette année, on a continué à renforcer les capacités des CLAs. Avec l'évaluation qu'on a fait ensemble avec les parties prenantes sur l'état des lieux des droits de l'enfant, on a vu que la sensibilisation continue et les résultats sont là. Notons qu'il y a eu 41 enfants inscrits à l'état civil, 18 mariages légalisés, 18 enfants ont repris l'école, 5 enfants emprisonnés ont été libérés. Aux écoles cibles, on reçoit beaucoup d'enfants qui se font inscrire en 1ères années et même dans les écoles maternelles parce la population a été suffisamment la sensibilisée.

4.5. Résultats imprévus

Néant

5. Incidents liés à la lutte contre la corruption et des codes de protection des enfants.

Pas d'incidents.

6. Les modifications planifiées pour la prochaine période

6.1. Ajustements prévus et changements dans les stratégies et activités du projet

Jusqu'à présent le système dans lequel nous travaillons est sans reproche.

III. PROGRES ACCOMPLIS DANS LA LOGIQUE D'INTERVENTION POUR LE PROJET DE TRAVAIL AVEC CADRE LOGIQUE

Objectif général : Contribuer à la promotion des droits de l'enfant.

Objectifs Spécifiques	Résultats	Indicateurs	Activités	Ecart d'avancement et les raisons
Objectif 7 : Les membres de 4 CLAs sont renforcés sur l'établissement et le fonctionnement du CLA	Les membres de CLAs sont renforcés	Formations	-formation sur la transformation des conflits -formation sur les moyens d'existence (livelihoods skills) -formation sur l'entretien du corps (life skills)	A propos de la formation sur la psychotraumatologie spécialement pour les enfants, l'activité n'a pas eu lieu et ça demande un consultant et on se heurte au problème financier.
Objectif 8 : Les membres de 4CLAs sont renforcés sur la continuité de la mise en place des groupes d'enfants et leur fonctionnement.	Les membres de 4 CLAs sont capables de continuer l'encadrement des groupes d'enfants.	Au moins 1 CLA sera mis en place et fonctionnel	Les membres de CLAs ont planifié l'activité.	Les membres des CLAs ont d'abord mis en place des autres groupes d'enfants durant les mois d'Août et Septembre et on prévoit alors entamer l'activité en rapport avec la création d'un CLA des enfants à partir du mois d'Octobre 2013.

